Rapport post-crue sur le bassin Cernon-Soulzon

Inondations du 28 et 29 novembre 2014

SMAH des bassins du Cernon et du Soulzon

Réalisé par Cellule rivière Parc naturel régional des Grands Causses

dans le cadre de la mission d'assistance technique

Parc naturel régional des Grands Causses

Table des matières

1. Rappel des crues historiques 3

2. Méthode d'état des lieux 4

3. Etat des lieux général 4

a/ Première zone prioritaire: Cernon - De la confluence du Soulzon à la confluence du Tarn (Unité de gestion B du Programme Pluriannuel de Gestion des cours d'eau du bassin du Cernon) 4

b/ Deuxième zone prioritaire: Soulzon - De première passerelle sur le Soulzon (commune de Roquefort) à la confluence avec le Cernon. (Unité de gestion Soulzon- A du Programme Pluriannuel de Gestion des cours d'eau du bassin du Cernon) 12

c/ Le Lavencou 15

d/ Les ouvrages routiers de franchissement de la rivière et la traversée des autres villages. 19

1. Rappel des crues historiques

Le régime du bassin du Cernon est connu grâce à la station de Saint-Georges-de-Luzençon (DREAL M-P). Les crues récentes sont les crues du 27 septembre 1992 (5,40 m), du 8 novembre 1982 (4,90 m, crue du Tarn qui est remontée dans la partie aval de la vallée du Cernon), 7 novembre 1983 (4,90 m), 27 décembre 1992 (4,20 m), 5 novembre 1994 (4,10 m). Quatre grandes crues du vingtième siècle sont également recensées : 7 octobre 1920, 3 mars 1930, 22 octobre 1933 et 7 décembre 1953. La crue la plus forte connue sur ce bassin est celle du 22 octobre 1933. (Note de présentation PPRI du bassin du Cernon-Soulzon)

Les débits de pointe à St-Georges-de-Luzençon sont de :

- 130m3/seconde en débit de pointe décennal
- 200m3/seconde le 27/10/92 (valeur déduite des données pluviométriques, le poste de mesure ayant été emporté lors de la crue. Sa période de retour associée est de 30ans)
- 280m3/seconde en débit de pointe centennal

(Etude sur les crues du Cernon à Saint-Georges réalisé par SIEE - Mars 1993)

Les données sur la crue du 28 et 29 novembre 2014 :

Hauteurs d'eau :

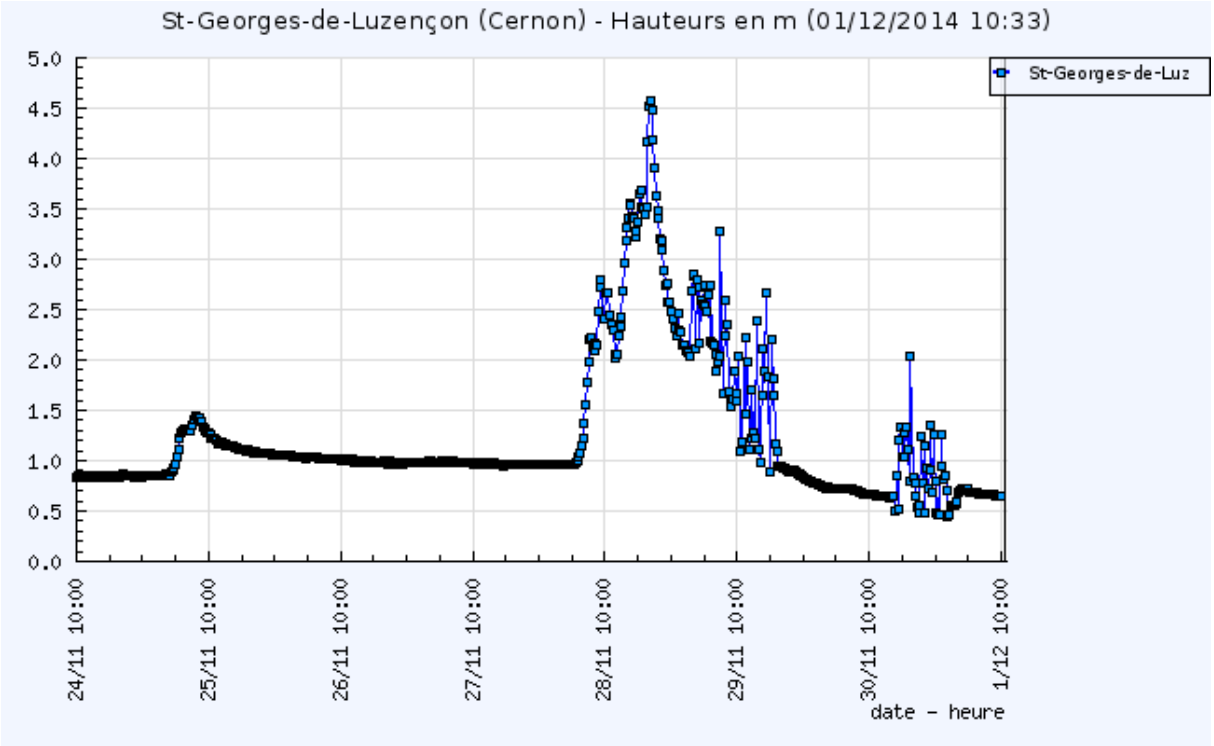

Attention : les valeurs sont mesurées, non verifiées et non corrigées. (Extrait www.vigicrues.gouv.fr)

Pic de crues : vendredi 28 novembre 18h15 - 4m58

2. Méthode d'état des lieux

Deux zones de prospections complètes ont été privilégiées dans l'urgence, elles ont été parcourues à pied, le long des berges. Il s'agit des deux zones les plus aval du Cernon et du Soulzon, qui ont été identifiées comme zones à enjeux vis-à-vis du risque inondations dans le précédent Programme Pluriannuel de Gestion des cours d'eau du Syndicat Mixte des bassins du Cernon et du Soulzon. Ensuite, un parcours par points du ruisseau du Lavencou, ainsi qu'au niveau des ouvrages routiers de franchissement et de la traversée des autres villages a été réalisé.

3. Etat des lieux général

a/ Première zone prioritaire: Cernon - De la confluence du Soulzon à la confluence du Tarn (Unité de gestion B du Programme Pluriannuel de Gestion des cours d'eau du bassin du Cernon)

Cette zone est marquée par la traversée des deux villages de Saint-Rome-de-Cernon et de Saint-Georges de Luzençon, où plusieurs habitations et installations ont été inondées.

Dans le village de Saint-Rome-de-Cernon, sur le chemin menant au stade, les gabions en place, déjà abimés, ont subi de nouveaux dégâts. La végétation a souffert et la passerelle menant au stade a été arrachée. Les différents ravins ont également subis une importante montée d'eau.

Grâce à l'état des lieux du Cernon qui a été réalisé en 2013, on peut constater que peu de nouvelles érosions se sont créées. Par contre, les points d'érosions existants ont, pour certains, évolué et se sont accentués, en particulier sur le site situé à l'aval immédiat du ruisseau de Lessude. On note aussi l'arrachement de matériaux par sapement des berges sur certaines zones en traversée de village.

La ripisylve se trouve par endroit arrachée avec des laisses de crues importants. Le secteur compris entre Saint-Rome-de-Cernon et Saint-Georges-de-Luzençon a permis un étalement certain de la lame d'eau et une rétention d'un nombre important de déchets issus de l'inondation du village de Saint-Rome-de-Cernon.

Cependant, cet étalement dans les parcelles agricoles a impacté fortement les prairies temporaires ou les champs récemment semés, en arrachant les matériaux. Les parcelles en prairies permanentes ont subi moins de dégâts.

Quelques points d'érosions, déjà présents avant la crue, sont à proximité de la voie ferrée. Un enrochement récemment réalisé, a été dégradé.

On note qu'un enrochement réalisé en confortement d'un poteau électrique déjà abîmé, a subi peu d'impact supplémentaire. Par contre, l'érosion en aval, en rive gauche, et en face la confluence du Lavencou, s'est fortement accentuée.

Après la confluence du Lavencou, un important débordement s'est produit avec la coupure du méandre par la rivière, arrachant la ripisylve et déposant des matériaux dans la parcelle en aval en rive droite.

En amont immédiat du stade de Saint-Georges-de-Luzençon, la parcelle en rive gauche et le stade ont subi d'importants dégâts, après la rupture, en deux points, d'une partie de la digue érigée après les inondations de 1992. Une dépression a créé des trous au pied de la digue rompue et l'arrachement des matériaux (digue, parcelles agricoles, enrobé de la route et du parking du stade) puis le dépôt sur les parcelles en aval.

Dans la traversée du village de nombreux enrochements ont été touchés avec la déstabilisation de plusieurs blocs, les berges ont été sapées, erodées.

En apparence, on ne constate pas de dégâts au niveau du pont routier. L'atterrissement qui s'était formé après le pont a été remanié par la crue. La passerelle en aval a été subie des dégâts, ainsi que les réseaux à proximité.

Enfin, l'inondation du village et surtout de la zone d'activité de Vergonhac, a généré de nombreux déchets sur le dernier kilomètre avant la confluence avec le Tarn (berges, passage submersible de Linas, station d'épuration…).

Cf. Cartographie détaillée suivante.

Syndicat Mixte des bassins du Cernon et Soulzon

Etat des lieux post-crue du 28 et 29 novembre 2014

Bassin versant du Cernon

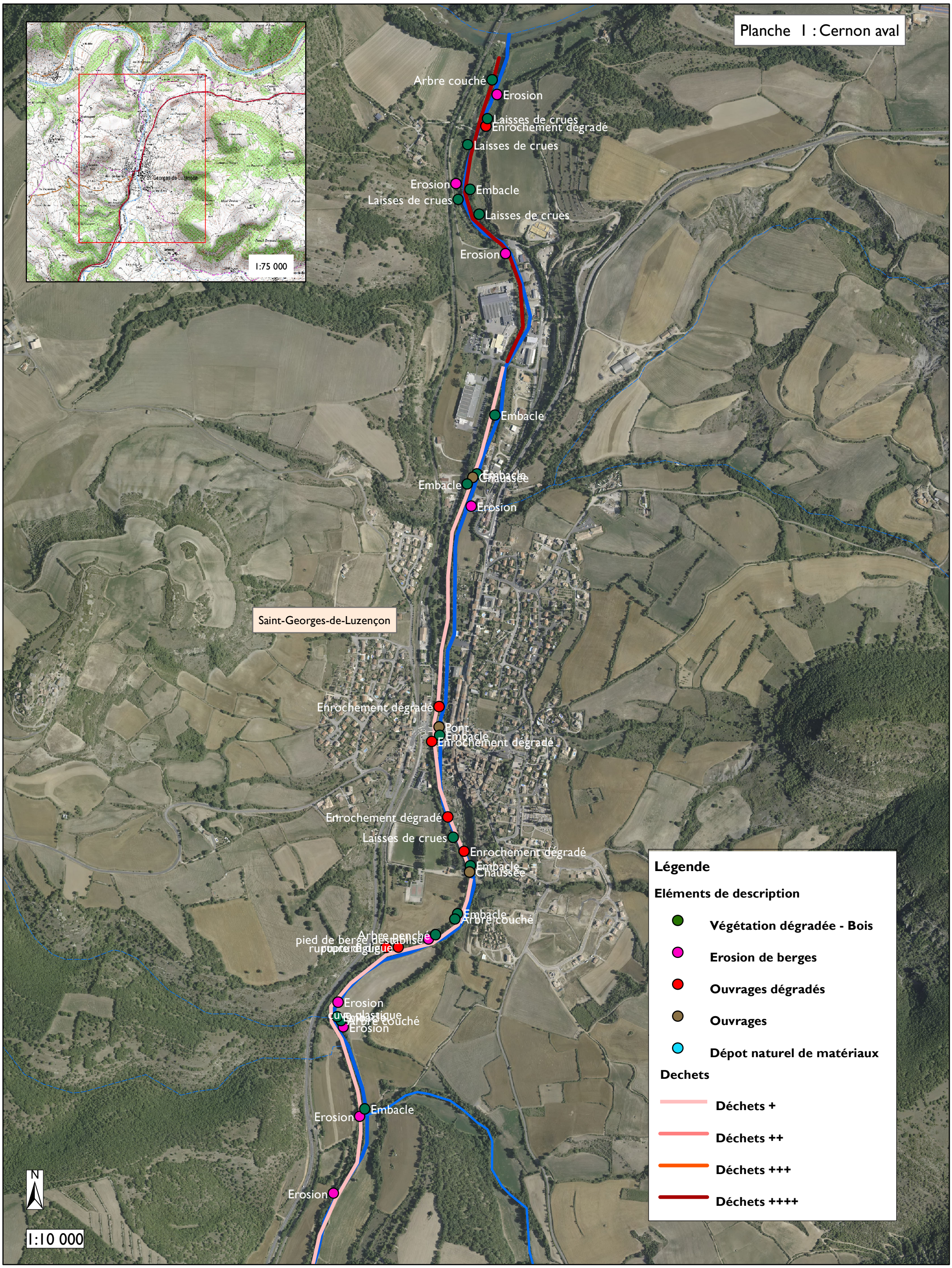

Carte réalisée par le Parc naturel régional des Grands Causses - Extrait des fichiers BD Ortho® - ©IGN 2012 - Janvier 2015

Syndicat Mixte des bassins du Cernon et Soulzon

Etat des lieux post-crue du 28 et 29 novembre 2014

Bassin versant du Cernon

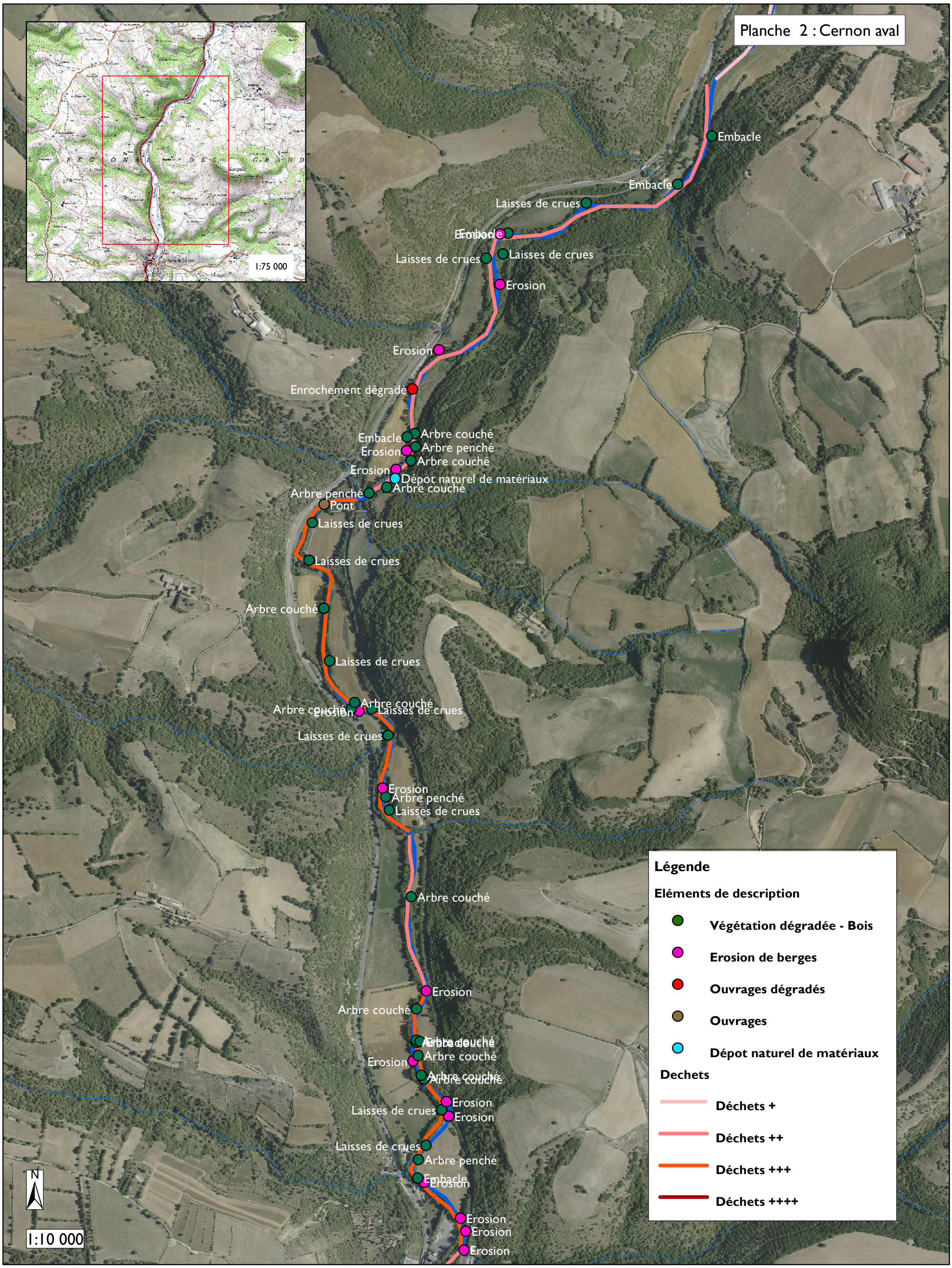

Carte réalisée par le Parc naturel régional des Grands Causses - Extrait des fichiers BD Ortho® - ©IGN 2012 - Janvier 2015

Syndicat Mixte des bassins du Cernon et Soulzon

Etat des lieux post-crue du 28 et 29 novembre 2014

Bassin versant du Cernon

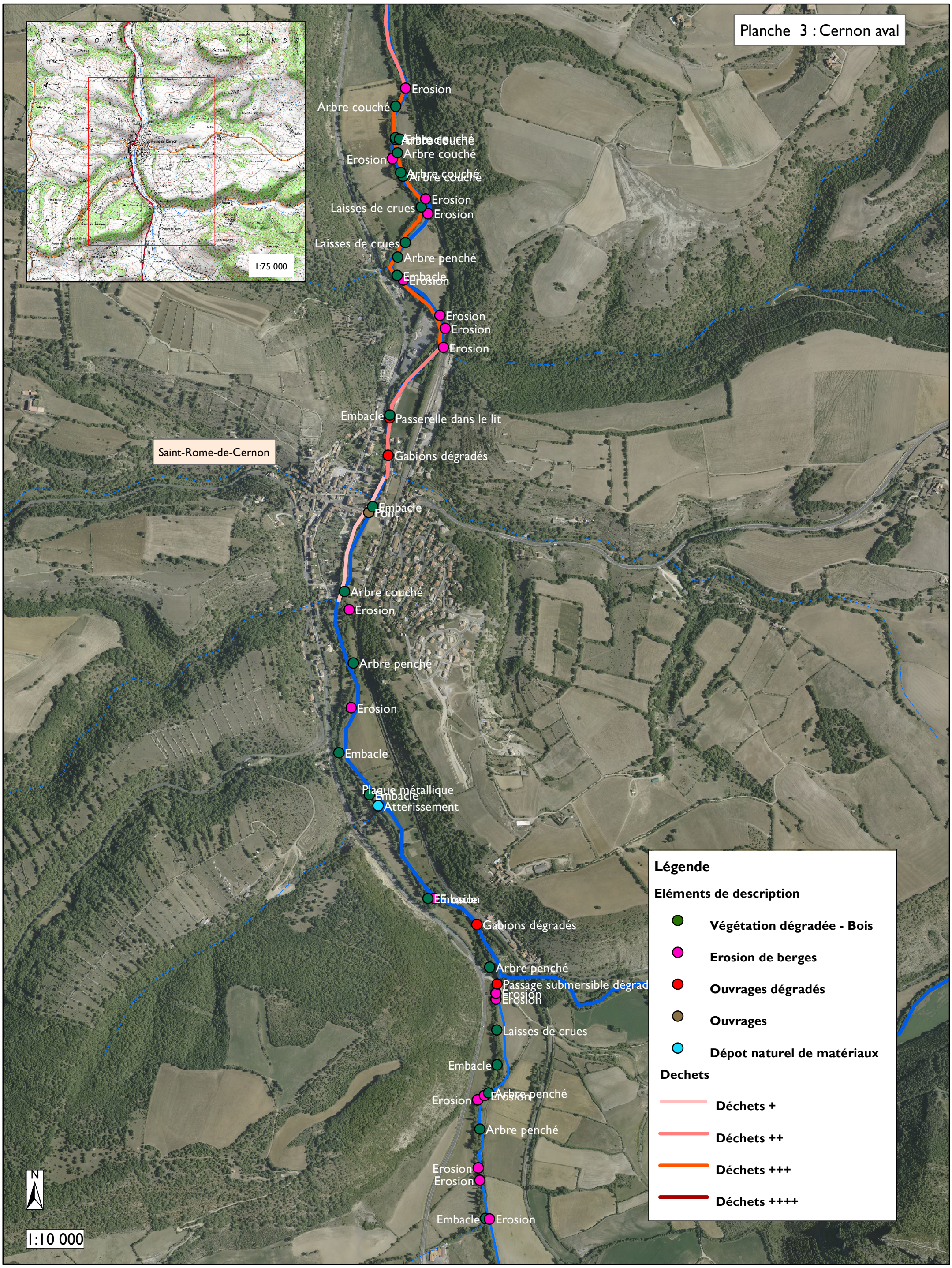

Carte réalisée par le Parc naturel régional des Grands Causses - Extrait des fichiers BD Ortho® - ©IGN 2012 - Janvier 2015

b/ Deuxième zone prioritaire: Soulzon - De première passerelle sur le Soulzon (commune de Roquefort) à la confluence avec le Cernon. (Unité de gestion Soulzon- A du Programme Pluriannuel de Gestion des cours d'eau du bassin du Cernon)

Ce secteur sur le Soulzon a subi également l'importante montée des eaux. La présence de nombreux bois, la ripsiylve a été dégradée en partie, et des points d'érosions se sont accentués.

Le sentier du Menhir, à proximité de la rivière et sous le village de Roquefort-sur-Soulzon, a été impacté avec l'arrachement d'une des deux passerelles bois. Une importante encoche d'érosion déjà présente en amont du pont des Aubarèdes, s'est légèrement accentuée. De nombreux bois se sont déposés sur cette zone.

En aval immédiat du pont, un enrochement déjà fragilisé s'est également dégradé.

Plus en aval, deux ouvrages de génie végétal avaient été réalisés dans l'ancien PPG. Le caisson végétalisé en rive droite, à proximité du chemin rural, est resté en place, et a maintenu la berge, un sous-cavement de l'ouvrage sur la partie amont est cependant à surveiller. L'ouvrage en aval de la plaine de Laumière avait déjà subi des dégâts lors de précédentes crues, cette crue n'a pas améliorer la situation, et l'ouvrage n'est quasi plus existant.

La conduite de gaz traversant le Soulzon n'a pas, en apparence, subi d'impact.

Enfin, à quelques mètres de la confluence du Cernon, le passage submersible a été fortement dégradé avec la création d'une brèche en rive gauche. La confluence des deux rivières a accentué l'érosion en rive droite sous Raspaillac.

Cf. Cartographie détaillée en page suivante.

Syndicat Mixte des bassins du Cernon et Soulzon

Etat des lieux post-crue du 28 et 29 novembre 2014

Bassin versant du Cernon

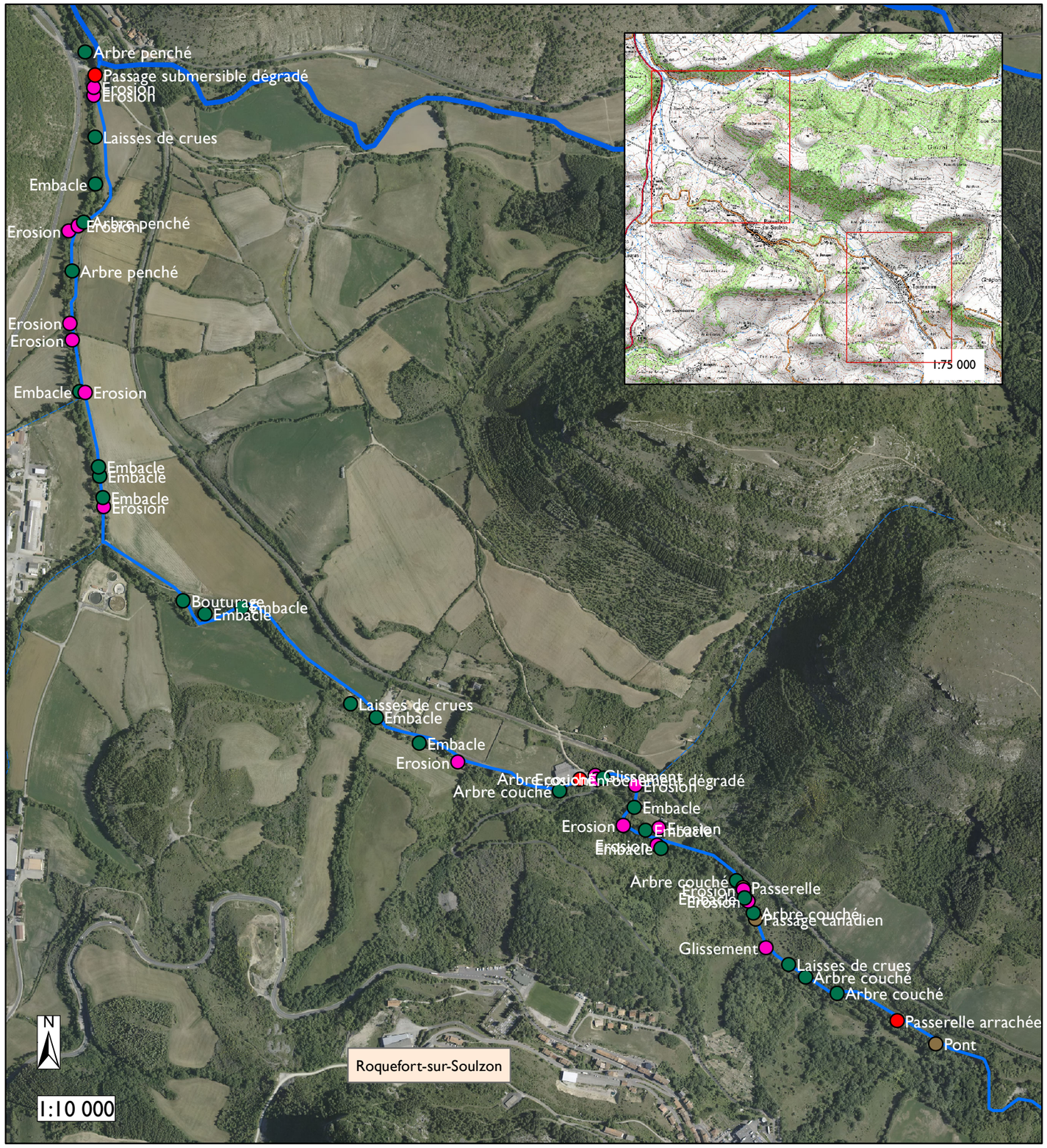

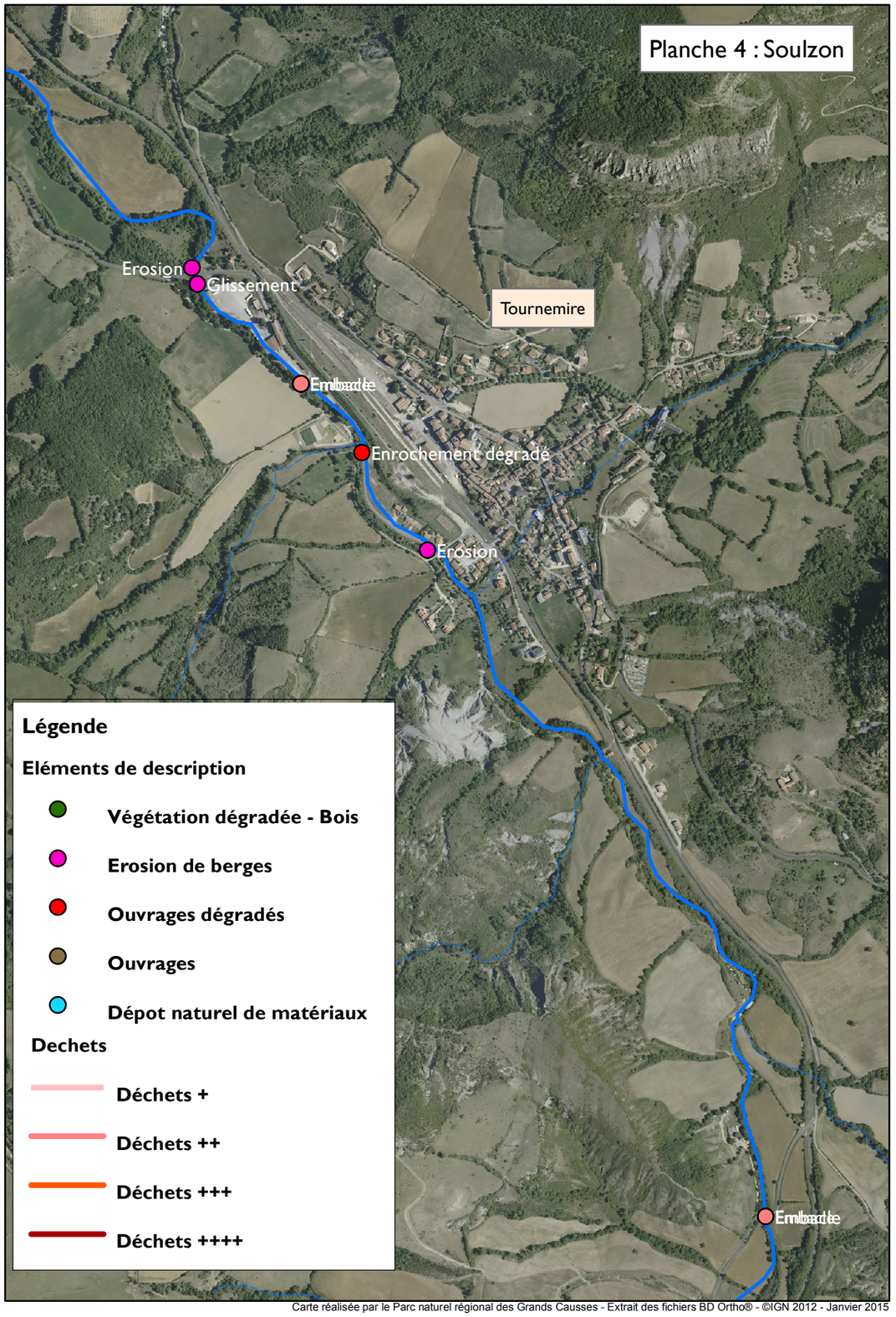

Carte réalisée par le Parc naturel régional des Grands Causses - Extrait des fichiers BD Ortho® - ©IGN 2012 - Janvier 2015

c/ Le Lavencou

Le ruisseau avait déjà connu des dégâts lors d'un premier épisode cévenol en septembre 2014. A Saint-Geniez-de-Bertrand, un ruisseau en rive gauche dans la traversée du village avait subi une importante montée d'eau, charriant bois et matériaux en aval, bouchant un pont et dégradant une partie du passage canalisé dans le village. Ce ruisseau, après cette crue a fait l'objet de travaux pour nettoyer les obstacles (bois, matériaux,) et d'un recalibrage. On constate un enfoncement du lit après cette nouvelle crue.

Entre Saint-Geniez-de-Bertrand et Sérals, la route intercommunale a été mise en péril avec la déstabilisation de la berge, et des enrochements déjà en place.

Cette nouvelle crue a déplacé de nouveaux matériaux et provoqué par endroit des modifications du lit de la rivière, avec dépôts de matériaux dans les parcelles, et enfoncement du lit. Sur d'autres zones, des érosions déjà existantes se sont accentuées.

Le passage submersible menant à Virazels a également subi un affouillement sur le côté droit. On note le charriage de nombreux matériaux par les pentes de la rive gauche.

La zone en aval des Tilleuls a été fortement impactée avec la création d'un chenal secondaire parallèle à la rivière.

La montée des eaux dans le rec en rive gauche, qui avait été busé dans la partie aval au niveau de la parcelle agricole, a soulevé l'ensemble des buses et favorisé la création de ce chenal.

La terre végétale a été arrachée et on découvre d'anciennes traces de murets en oblique à la rivière.

d/ Les ouvrages routiers de franchissement de la rivière et la traversée des autres villages

Cernon :

Sur la partie comprise entre Saint-Eulalie-de-Cernon et la confluence avec le Soulzon, l'état des lieux n'est pas exhaustif, seulement quelques points particuliers ont fait l'objet d'une prospection de terrain.

Au niveau de la source, on note déjà une importante arrivée d'eau pendant l'épisode pluvieux avec l'arrachement de la route suite au débordement des ruisseaux venant de « Pebrelle ».

Les ponts de Sainte-Eulalie-de-Cernon, Lapanouse-de-Cernon et La Bastide-Pradines, n'ont, en apparence, pas subi de dégâts.

Un fait singulier s'est produit au niveau du ruisseau, confluent avec le Cernon en aval du village de Lapanouse. Cet endroit est régulièrement fréquenté par les amateurs d'escalade.

Des bottes de foin enrubannées ont été emportées par les eaux et se sont accumulées au pied du site et de très nombreux morceaux de plastique se sont dispersés sur une importante distance sur le Cernon.

On note aussi une dégradation sur la canalisation AEP traversant le Cernon sur la commune de La-Bastide-Pradines.

Les ponts se trouvant sur la partie plus en aval, ont été plus impactés. L'accès à ces ponts a également été dégradé.

La pile en rive droite du pont de la Prade s'est affaissée.

Un des deux ouvrages de génie végétal (fascine) réalisé à la Prade a résisté à cette crue par contre le peigne en amont, déjà fragilisé n'a pas subsisté.

Le pont de Nouzet a été abimé au niveau de ses accès, et de ses garde-corps.

De nombreux matériaux se sont également déposés dans les parcelles agricoles et créant quelquefois ravines et trous.

Soulzon :

La traversée du village de Tournemire a subi également des dégâts dans la partie sous la gare. Cette crue sur le Soulzon a engendré la présence de points d'érosions, d'accentuation du sapement des berges et d'un enfoncement progressif du lit. L'enrochement en rive droite, en amont immédiat du petit pont romain a été déstabilisé. Le chemin menant à la station d'épuration a également été dégradé.

On note aussi en amont du Soulzon sur les versants du Joulbas, de nombreux ravinements.